

Lundi 02 juillet 2018



Direction de la Jeunesse

N/réf : NR/DE/076/018

Objet : créneaux 2018/2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

13 AOUT 2018

SERVICE COURRIER

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous communiquer en annexe les créneaux qui vous sont réservés pour la saison 2018 / 2019 sur les installations sportives que la ville de Vesoul met à votre disposition **gracieusement**. Merci de nous retourner votre accusé réception dans les meilleurs délais.

Quelques recommandations s'avèrent nécessaires quant aux fonctionnements des installations et à leur utilisation par le public :

❖ Les installations doivent être libérées **impérativement aux horaires précisés à chacun**. Des dépassements ont été rapportés sur plusieurs installations qui perturbent et engendrent un mécontentement légitime. Alors, soyez "sport" ! Nous vous invitons à diffuser cette recommandation à vos responsables, entraîneurs et sportifs.

❖ Le port de chaussures propres et adaptées est demandé et pourra être vérifié par les gardiens d'installations.

❖ Les absences ponctuelles d'utilisation d'un créneau devront être signalées au Service des Sports (03.84.78.64.25) Votre association est responsable des créneaux qui lui ont été dévolus. Si au cours de l'année un créneau n'est plus utilisé, je vous remercie de nous en faire part ; en tout état de cause, vous ne pouvez le transférer à votre initiative à une autre structure.

❖ Les demandes d'occupation pour les week-ends devront être formulée par mail avant le mercredi et confirmées par le service des Sports.

En dehors des périodes scolaires, des aménagements sont possibles, sous réserve que :

❖ Vous confirmiez vos souhaits d'occupation auprès du service des sports au minimum une semaine avant les vacances pour chaque période de vacances, si vous souhaitez utiliser vos créneaux habituels.

❖ Vous signaliez également au service des sports vos demandes particulières au minimum une semaine avant les vacances.

Comptant sur votre compréhension et votre esprit sportif,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations sportives.

Marie-Line MARTIN

Vice-Présidente en charge des Sports à
L'Agglomération et à la ville de VESOUL



Ville de Vesoul - Hôtel de Ville - 58 rue Paul-Morel - B.P. 80392 - 70014 Vesoul cedex

☎ 03 84 78 64 00 - 📠 03 84 76 67 05 - ville-vesoul@vesoul.fr